



# PROGRAMME D'ÉCONOMIE – DROIT EN BAC PRO



# Pourquoi l'économie-droit ?

- Comprendre et analyser l'organisation économique et juridique de la société contemporaine
- Servir de base à l'acquisition des compétences professionnelles dans les différentes spécialités du bac pro visé

# Quelle démarche pédagogique ?

- Enseignement qui s'appuie sur du concret, une utilisation judicieuse des TIC et l'acquisition des méthodes d'investigation (observation, analyse...)

## Comment ?

- En classe
- Dans le cadre d'un travail personnalisé: les études

# Les différentes parties

- **Partie 1** : Le contexte économique de l'activité professionnelle
- **Partie 2** : le droit facteur d'organisation et de régulations sociales
- **Partie 3** : Les relations sociales dans les organisations
- **Partie 4** : La création de richesses
- **Partie 5** : L'organisation des échanges
- **Partie 6** : La régulation économique

# Les études

- Elles visent le réinvestissement des connaissances relatives à un thème donné dans la réalisation d'un travail personnalisé
- Deux ou trois études sont réalisables au cours de chaque année du cycle
- Elles servent de support à l'évaluation certificative

# L'organisation des différentes parties du programme (extrait de la partie 1)

Thèmes	Axes de réflexion	Champ des connaissances	Propositions d'objets d'étude
<b>1-1 Les métiers et le contexte professionnel</b>	<b>Les métiers et les emplois du secteur professionnel correspondant à la spécialité du diplôme</b>	<p>La notion de secteur d'activité La notion de branche professionnelle</p> <p>La notion de métier La notion de qualification</p> <p>Les niveaux de formation Les diplômes et les titres professionnels La professionnalisation</p>	<p>Les caractéristiques d'un métier, les qualifications attendues et les formations correspondantes</p> <p>Les évolutions d'un métier sur une période donnée</p>
	<b>Le contexte institutionnel du domaine professionnel concerné</b>	<p>Les chambres consulaires Les organisations professionnelles patronales, syndicales ou associatives Les collectivités et les administrations publiques</p>	<p>Les principaux partenaires institutionnels en présence et leur rôle respectif pour une activité professionnelle donnée</p>

# L'évaluation certificative

- **Première session** : juin 2013
- CCF ou forme ponctuelle
- **La forme de l'évaluation** : entretien entre le candidat et son formateur en CCF ou interrogation du candidat par un examinateur
- **Le support** : un dossier comportant un nombre limité d'études réalisées en première et terminale